



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105626

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/2008

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE A 422 200 600

Siret : 422 200 600 00035

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141869999

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141869999

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : TOUTI BOIS

29 RUE DE SISTERON  
38170 SEYSSINET PARISSET

Téléphone : 06 01 42 00 08

Portable : 06 01 42 00 08

Site Internet :

E-mail : touti.bois@neuf.fr

Responsabilité légale :

BELLET YANNICK ARTISAN

Fax : 04 76 90 10 21

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.